



Centre sportif

Les Esserts

1523 GRANGES-MARNAND

DOSSIER CLIENTS

TESS SUGNAUX





Granges-Marnand, saison 2025-2026

Chère Madame, cher Monsieur,

L'équipe du centre de tennis espère que vous profitez pleinement de ce bel été et que votre passion pour le tennis reste vive et partagée au sein de notre communauté.

Monsieur Philippe Minster, qui a œuvré durant de nombreuses années pour le centre, va prendre une retraite bien méritée à la fin du mois de septembre. Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail accompli, son investissement et son dévouement pour le tennis. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

A partir du 1er octobre, nous sommes très heureux d'accueillir Madame Tess Sugnaux comme nouvelle gérante et professeure. Riche de son parcours sur les circuits professionnels et animée par un engagement envers l'enseignement, elle accompagnera le centre vers de nouveaux horizons, tant sur le plan sportif qu'humain.

Pour la prochaine saison hiver 2025-2026, nous avons le plaisir de vous proposer des nouvelles formules. Celles-ci offrent plusieurs options d'abonnements, modulables en fonction de vos souhaits. Vous trouvez, ci-joint, toutes les informations nécessaires. Les abonnements qui seront encore en cours en octobre 2025, pourront bien entendu être utilisés jusqu'à leur échéance, au plus tard le 1er octobre 2026.

Les nouveaux abonnements peuvent être commandés dès à présent par email à tess@tennisgranges.ch, par courrier, par téléphone au 079 369 35 85 ou au 026 668 22 98 ou directement sur place.

Autre bonne nouvelle, la surface des terrains intérieurs sera entièrement refaite cet été. Vous allez donc pouvoir bénéficier de magnifiques terrains à la rentrée.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

Nous vous souhaitons une belle période estivale et vous présentons, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations sportives.

Centre de Tennis

Les Esserts SA

Lino Catellani

Tess Sugnaux

Location de terrain

HIVER (Octobre - Avril) **ETE** (Mai - Septembre)

 TENNIS	
 HIVER	60 min
08:30 - 16:30	38 CHF
16:30 - 22:30	44 CHF
 ETE	60 min
08:30 - 16:30	28 CHF
16:30 - 22:30	30 CHF

 BADMINTON	
 HIVER	60 min
08:30 - 16:30	20 CHF
16:30 - 22:30	22 CHF
 ETE	60 min
08:30 - 16:30	20 CHF
16:30 - 22:30	22 CHF

 SQUASH	
 HIVER	45 min
08:30 - 22:30	20 CHF
 ETE	45 min
08:30 - 22:30	20 CHF

 PADEL	
 HIVER  ETE	
08:30 - 22:30	60 min 40 CHF
	90 min 60 CHF
	120 min 80 CHF

reservation.tennisgranges.ch

Abonnement de base - Tennis

HIVER
Octobre - Avril

ETE
Mai - Septembre

BRONZE

60min (max. 2 réservations en avance)



08:30-16:30 (lundi au vendredi)

550 CHF

350 CHF

Festivités invitation pour un(e) ami(e)

1x

1x

Partenaire(s) non-membre(s)

33 CHF/h

29 CHF/h

SILVER

60min (max. 2 réservations en avance)



08:30-22:30 (lundi au vendredi)

700 CHF

500 CHF

Festivités invitation pour un(e) ami(e)

2x

2x

Partenaire(s) non-membre(s)

33 CHF/h

29 CHF/h

GOLD

60min (max. 2 réservations en avance)



Horaires illimités (week-end inclus)

900 CHF

700 CHF

Festivités invitation pour un(e) ami(e)

3x

3x

Partenaire(s) non-membre(s)

33 CHF/h

29 CHF/h

PLATINUM

60min (max. 2 réservations en avance)



Horaires illimités (week-end inclus)

1050 CHF

750 CHF

Partenaire(s) non-membre(s)

GRATUIT

GRATUIT

Heure fixe

INCLUS

INCLUS

Option(s) supplémentaire(s)

*** Possibilités d'ajouter l'une de ces options à l'abonnement de base :

<input type="checkbox"/>	Jeune Pousse	200 CHF
	Inclusion d'un ado de 13 à 18 ans	
<input type="checkbox"/>	Partenaire	250 CHF
	Inclusion du/de la conjoint(e)	
<input type="checkbox"/>	Chalet Club	230 CHF
	Inscription en tant que membre au TC Granges	
<input type="checkbox"/>	Flocon Break	100 CHF
	Inclusion des week-ends	
<input type="checkbox"/>	Coaching Tess	100 CHF
	1h découverte avec Tess	
<input type="checkbox"/>	Bambino	150 CHF
	Inclusion d'un enfant de 8 à 12 ans	
<input type="checkbox"/>	Trick shot	Abonnement Gold +CHF 100 - Abonnement Platinum inclus
	Inclusion d'une heure fixe	

Bulletin d'inscription

(A REMPLIR ET RENVOYER)

Abonnement de base - Tennis

*Cochez

1. Hiver Eté
2. Bronze Silver Gold Platinum
3. Options supplémentaires (facultatifs)

Nom de l'option :

Nom de l'option :

Nom de l'option :

Trick shot : Abonnement Gold +CHF 100 - Abonnement Platinum inclus

Heure fixe souhaitée : _____

Nom/Prénom : _____

Nom/Prénom du partenaire : _____

Rue : _____

CP / Ville : _____

N°tél : _____

Email : _____

Règlement :

- Le centre de tennis est un centre de sports et loisirs privés. Les heures d'ouverture sont du lundi au dimanche de 07:45-23:00 pour les installations intérieures. Le centre se réserve le droit de changer les heures d'ouvertures et fermeture en tout temps.
- Le titulaire d'un abonnement peut effectuer au maximum 2 réservations en avance à son nom pour une période de 60 minutes.
- Les réservations peuvent s'effectuer via l'application internet PLUGIN, sur place ou par téléphone dans le cadre des horaires d'ouverture du centre.
- Lors d'une réservations avec un non titulaire d'abonnement, le tarif horaire de base sera appliqué pour la seconde moitié du court.
- La durée des sessions est de 60 minutes pour le tennis, le padel, le badminton et de 45 minutes pour le squash.
- La saison hiver dure d'octobre à avril. La saison d'été est compris entre mai et septembre.
- Les abonnements sont personnels et ne sont pas transmissibles.
- Le centre se réserve le droit d'occuper les courts pour organiser des tournois. Les plages horaires seront bloquées dans le système PLUGIN.
- Les réservations peuvent être annulées sans frais au plus tard jusqu'à minuit le jour précédent votre location.
- Le mode de paiement souhaité est saisi via l'application PLUGIN ou indiqué oralement lors de la réservation. La location horaire peut-être payée par carte de crédit, TWINT ou cash à l'accueil du centre durant les horaires d'ouvertures usuelles.
- Les abonnements sont payables d'avance. Les conditions tarifaires de l'abonnement entrent en vigueur au plus tôt dès la réception du paiement.
- Le centre se réserve le droit de facturer le tarif horaire jusqu'à ce que le montant soit crédité sur le compte bancaire du centre.
- Le centre décline toute responsabilité en cas de vol des effets personnels ou des objets de valeur des utilisateurs qui sont déposés dans les vestiaires, les casiers ou toute autre partie du centre.
- Il est interdit de jouer avec des chaussures non adaptées au sport choisi.
- Les courts de tennis doivent être brossés 5 minutes avant la fin de la période de jeu.
- Toute personne effectuant une réservation sportive accepte que son nom et prénom soit affiché sur les écrans publics du centre.
- Par le simple fait de pénétrer dans les infrastructures du centre et de jouir de ses installations, les utilisateurs garantissent que leur état de santé leur permet de pratiquer normalement leur sport et d'utiliser les installations sans danger pour eux-mêmes, ni pour des tiers. Par ailleurs, ils confirment ne pas souffrir de maladies contagieuses pouvant mettre en péril la santé ou importuner de toute autre manière les autres utilisateurs.
- Les représentants légaux des mineurs sont également responsables de l'état de santé des mineurs qui les accompagnent.
- Le centre décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessures. Dès lors, il incombe à chaque utilisateur de se prémunir à titre personnel contre le risque d'accident ou de blessures.
- Pour le bon fonctionnement du centre, des caméras peuvent être installées sur les différentes installations sportives ainsi qu'au parking et le long des accès.
- Le dépassement avant ou après une période de jeu est facturé :
 - de 10 à 30 minutes : ½ heure facturée en supplément.
 - dès 30 minutes : 1 heure facturée en supplément.
- Les indications affichées dans l'enceinte du tennis complètent le présent règlement et sont réputées en faire parties intégrantes, même lorsqu'elles ont été établies postérieurement à ce dernier. Elles sont réputées connues de tout utilisateur dès leur affichage.
- En cas de litige, le for se situe au siège du centre de tennis et le droit suisse est applicable.